

ENSEMBLE

Volume 5 | Numéro 2

pour une ville amie des aînés



VOTEZ !

Pour une ville qui **vous** ressemble



5

Les marches exploratoires
Un outil pour une ville plus sécuritaire et inclusive

8

Encourager et soutenir le bénévolat
Un projet innovant à Saint-Léonard

10

Élections municipales montréalaises
Des bureaux de vote accessibles pour tous

Montréal 


Table de concertation
des aînés de l'île de Montréal

Chères lectrices et chers lecteurs,

Il me fait plaisir de vous présenter le deuxième numéro de notre bulletin *Ensemble pour une ville amie des aînés*. Dans ce numéro, nous attirons votre attention sur différents enjeux concernant les citoyens aînés montréalais et vous présentons certains bons coups réalisés par le milieu local communautaire et institutionnel visant à répondre aux besoins de ces individus. Toutefois, notre regard se tourne principalement sur des sujets en lien avec les élections municipales du 5 novembre 2017 qui s'en viennent à grands pas ! J'ai d'ailleurs déjà fait mon choix. Et vous ?

L'administration municipale prend des décisions qui ont des impacts concrets sur notre vie quotidienne, que l'on pense aux services de transports publics, aux services de sécurité incendie, aux environnements sécuritaires, aux besoins en logements sociaux ou encore à l'offre de loisirs. Voter est un droit que nous nous devons d'utiliser afin de bâtir collectivement une ville qui nous ressemble et qui répond davantage à nos besoins.

Aux dernières élections municipales de 2013, c'est malheureusement moins de la moitié de la population qui s'est déplacée pour exercer son droit de vote pour la Ville de Montréal (43,3%)². Cependant, je suis convaincue que nous pourrions faire changer ces statistiques en 2017. Allez ! On se mobilise et on invite nos voisins et amis à se rendre aux urnes.

Tous ensemble, faisons de Montréal une ville universellement accessible et agréable pour tous les âges !

Bonne lecture à vous... Et le 5 novembre prochain, n'oubliez pas d'aller voter !

Lise Beaudoin

Lise Beaudoin

Présidente du CA de la TCAÎM





LA VILLE QUE NOUS VOULONS

À la TCAÎM, nous travaillons de concert avec le milieu aîné montréalais afin de mieux comprendre le mode de vie des aînés et leurs besoins. Un de nos objectifs est de contribuer à la réalisation de projets qui permettent aux aînés de demeurer actifs au sein de leur communauté le plus longtemps possible; des projets qui à la fois permettent aux citoyens aînés de participer à la vie sociale de leur quartier et qui facilitent l'accessibilité aux services qui leur sont essentiels pour maintenir une bonne qualité de vie.

En ce sens, nous avons récemment eu l'opportunité de réaliser un projet en partenariat avec les organismes du milieu de l'arrondissement de Saint-Léonard qui avait pour objectif de

déterminer le niveau de sécurité des accès piétons au CLSC de cet arrondissement. Une marche exploratoire a été effectuée avec les aînés afin de mieux comprendre les aspects qui rendraient plus sécuritaire l'accès à ce CLSC. Pour en savoir plus, **rendez-vous en page 5** pour lire notre compte-rendu complet !

Vous constaterez d'ailleurs, dans cette édition du Bulletin MADA, qu'il s'en passe des choses à Saint-Léonard ! **En page 8**, on vous présente un projet léonardois qui vise à faciliter le recrutement de bénévoles et l'engagement citoyen; un projet dont pourrait certainement s'inspirer d'autres arrondissements montréalais.

Finalement, en prévision des élections municipales du 5 novembre prochain, on vous propose un article sur une formation en accessibilité universelle qu'a suivi le personnel électoral. Une formation à laquelle nous avons participé afin de sensibiliser ce personnel aux sensibilités et difficultés que peuvent ressentir les aînés lorsqu'ils exercent leur droit de vote. **C'est à lire en page 10.**

Durant tout l'été 2017 la *Bécane à idées*, le kiosque à vélo de consultation citoyenne du CEUM, est allé à la rencontre des citoyens des 19 arrondissements de l'île de Montréal pour recueillir leurs rêves pour la *Ville que nous voulons*. C'est maintenant le temps de passer du rêve à l'action en vue des élections municipales de 2017. Parce que les élections, c'est notre affaire à tous !



Avant de vous laisser poursuivre votre lecture, un dernier mot sur cette élection municipale. Nous savons qu'il peut être compliqué de trouver de bonnes références pour nous aider à faire un choix en vue des prochaines élections municipales et le Centre d'Écologie Urbaine de Montréal (CEUM) à pensé à vous ! Ils ont créé plusieurs outils pour vous aider à faire votre choix le jour J. L'ABC de l'élection municipale, un guide pour les citoyens et citoyennes des arrondissements de Montréal, nous simplifie vraiment la vie lorsque vient le temps de tenter de comprendre le fonctionnement l'appareil municipal. Cet outil répond à des questions comme, par exemple, quel est le rôle des élu-e-s ou quel est le partage des responsabilités entre les différentes instances de la ville ? Pour profiter de ce précieux ouvrage et ainsi être un peu mieux outillé pour participer au processus démocratique, visitez : ecologieurbaine.net/fr

Le 5 novembre prochain, pensez au réflexe aîné !

LES MARCHES EXPLORATOIRES,

un outil pour une ville plus sécuritaire et inclusive



Développées à l'origine pour recueillir la parole des femmes concernant les problématiques qu'elles vivent dans l'espace public, les **marches exploratoires** sont devenues un élément fort d'implication et d'expression pour la population concernant les aménagements urbains. Ces marches constituent un outil pour donner la parole aux citoyens de tous âges et de tous horizons, afin qu'ils s'expriment sur ce qu'ils connaissent très bien : leur milieu de vie.

À Saint-Léonard, des marches exploratoires pour des espaces publics plus accueillant pour les aînés

Avec le **plan d'action local** lié à la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) réalisé en 2014 et les différents plans d'action réalisés depuis, l'arrondissement de Saint-Léonard démontre un grand intérêt pour l'amélioration de la qualité de vie des aînés. L'une des actions du Plan d'action MADA 2014-2017 était la réalisation de marches exploratoires ayant pour objectif de mieux définir les besoins des aînés qui fréquentent les grands parcs et lieux publics léonardois en matière d'accessibilité et de sécurité. Ainsi, en 2015, les citoyens ont été invités à parcourir divers lieux en marchant avec l'organisme Concertation Saint-Léonard afin de relever les différentes améliorations à apporter pour rendre

les lieux plus sécuritaires. Outre les marches exploratoires, un sondage a été effectué sur huit semaines auprès de 427 participants qui ont tous été rejoints par la poste ou directement dans les parcs. Le sondage portait sur la satisfaction des usagers en lien avec la sécurité des parcs.

De toutes ces actions, trois axes principaux d'interventions ont été ciblés :

- Les déplacements : Sécuriser les aménagements pour favoriser le déplacement actif.
- La qualité de vie : Dynamiser le milieu de vie en le rendant plus attrayant.
- La sécurité : Améliorer le sentiment de sécurité chez les usagers.

Retrouvez vos infobulles sur les **marches exploratoires** et les **plan d'action locaux** en pages 6 et 7.

Plan local des déplacements, plan d'action pour l'accessibilité universelle, plan local de développement durable, Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des documents de planification qui expriment la vision de l'administration en place et se déclinent en plan d'action en fonction de thématiques et de priorités qui auront été définies, parfois au cours d'exercice de concertation. Ces actions doivent permettre de guider les décisions futures afin d'atteindre les objectifs énoncés dans la vision et s'échelonnent dans le temps à plus ou moins longues échéances. Ils peuvent impliquer de nombreux acteurs : arrondissements, villes, provinces. Ces plans doivent permettre une action cohérente et priorisée de l'administration à son échelle d'intervention. La cohérence vient également du fait que les plans réalisés à l'échelon supérieur s'appliquent aux échelons inférieurs. Par exemple, les plans locaux de déplacement des arrondissements doivent intégrer les éléments du plan de déplacement de la Ville. Il est important qu'ils soient renouvelés lorsqu'ils arrivent à échéance afin de répondre aux besoins actualisés de la population.

Le développement d'environnements sécuritaires pour les déplacements actifs fait d'ailleurs partie des enjeux prioritaires définis par les différents acteurs du milieu dans le cadre de la démarche de développement social menée depuis 2014 par Concertation Saint-Léonard.

« Depuis l'adoption du Plan d'action MADA 2014-2017 de Saint-Léonard, l'arrondissement a investi plus de 200 000 \$ pour concrétiser un maximum d'actions possibles identifiées comme prioritaires lors de la démarche de consultation publique. Parmi nos principales réalisations, il y a eu l'organisation de dix marches exploratoires en 2015 qui ont permis d'identifier les préoccupations et les irritants qui freinent les aînés dans la fréquentation des parcs et des sites publics, observe le maire de l'arrondissement de Saint-Léonard, **M. Michel Bissonnet**. En ajoutant ces résultats à ceux des sept marches réalisées dernièrement

et des huit autres à venir dans les prochains mois, mes collègues du conseil d'arrondissement et moi sommes d'avis que des améliorations concrètes et pertinentes ont déjà pu et continueront à être mises en place pour améliorer le sentiment de sécurité de nos aînés lors de leurs déplacements vers les endroits qu'ils fréquentent quotidiennement, dont les pharmacies, les banques, les épiceries, etc. »

En 2017, l'arrondissement a renouvelé le mandat de Concertation Saint-Léonard pour mener de nouvelles marches exploratoires, afin de pousser plus loin la démarche en sécurité urbaine menée jusqu'à présent. Ces quinze nouvelles marches vont permettre d'analyser les parcours les plus utilisés par les léonardois jusqu'aux lieux stratégiques de fréquentation tels que les lieux de santé, les banques, les épiceries, les organismes communautaires, etc. Ces marches sont organisées en collaboration avec d'autres organismes communautaires, des clubs de marche ou des clubs de l'âge d'or et leur objectif est de documenter les diverses réalités des citoyens à travers l'ensemble du quartier.

« *Déjà on peut constater quelques améliorations visibles suite à la tenue de ces marches, telle que la réparation de plusieurs fentes dans les trottoirs longeant le Parc Ladauversière du côté de la rue Lacordaire, nous indique Rachel Pouliot, directrice générale de Concertation Saint-Léonard. La concertation et la collaboration, lorsque déployées avec des citoyens et acteurs communautaires et institutionnels engagés, mènent à des réalisations concrètes pour la population.* »

D'autres marches sont à venir en novembre et en décembre 2017. Pour information et inscription : 514 323-1417, poste 202.

Pourquoi des marches exploratoires et comment ça fonctionne ?

Ces marches permettent de mettre en lumière, par des observations sur le terrain, l'expertise des résidents concernant les lieux qu'ils fréquentent et qu'ils connaissent donc mieux que personne. Elles sont l'occasion de soulever concrètement les lacunes et les besoins des personnes qui marchent dans ces secteurs en se concentrant sur les obstacles à la mobilité et la sécurité des habitants. Selon un itinéraire prédéfini et avec l'aide d'un animateur, les participants auront l'occasion de parler des contraintes qui limitent leur mobilité, par exemple : les fissures du trottoir, responsables de chutes potentielles, ou le temps de traverser de grands boulevards qui peut être insuffisant pour certaines personnes âgées ou à mobilité réduite. Le confort comme la sécurité sont observés au cours de ses marches urbaines qui ont pour objectif d'améliorer l'expérience de marche dans son ensemble et ainsi d'inciter les aînés à se déplacer à pied. Par exemple des difficultés à traverser la rue ou l'absence de bancs peuvent avoir un impact sur la socialisation des personnes âgées.

En plus de souligner les problèmes rencontrés lors de la marche, il est important d'observer les bons coups, les aménagement qu'on aime, de parler de ce qu'on a vu ailleurs, afin d'ouvrir le champ des possibles des participants et de se concentrer sur les solutions plutôt que seulement sur les problèmes. Cet exercice permet aux participants de rêver leur ville !

Améliorer l'accès des piétons aux établissements de santé

La TCAÎM a développé au cours de l'année 2017 une méthodologie d'analyse des déplacements des aînés visant l'amélioration de l'accessibilité piétonne aux établissements santé. Avec le soutien du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et du Conseil citoyen en santé de l'Est, et en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) et Concertation Saint-Léonard, la TCAÎM mène dans ce cadre un projet pilote aux abords du CLSC de Saint-Léonard afin de

mettre en pratique cette méthodologie. Un diagnostic technique a été réalisé au préalable, puis des ateliers et une marche exploratoire ont été organisés avec les résidents du secteur. Ces activités vont permettre de développer des scénarios d'aménagement qui pourront être proposés aux différents acteurs clés afin d'amorcer un processus d'amélioration visant un meilleur accès au bâtiment du CLSC de Saint-Léonard pour les aînés et en particulier pour les personnes en perte de mobilité ou à mobilité réduite. Ce projet-pilote doit permettre de tester et améliorer la méthodologie mise en place avant de la promouvoir auprès d'autres établissements de santé, d'autres CIUSSS et d'autres arrondissements.

Pour aller plus loin, nous avons organisé avec le CEUM des ateliers, avant et après la marche exploratoire, afin d'aider les participants à voir plus loin que le champ de vision ne le permet. En présentant des photos de toutes sortes d'aménagements à l'échelle du Québec, nous avons pu penser l'accès au CLSC avec l'esprit ouvert aux multiples possibilités d'amélioration de la sécurité et du confort pour les piétons.

La richesse de ces discussions va nous permettre de formuler des propositions d'amélioration qui répondent aux besoins des aînés et des personnes à mobilité réduite qui fréquentent les abords du CLSC de Saint-Léonard. Ces propositions seront par la suite présentées aux décideurs concernés. Nous aurons l'occasion de revenir sur les résultats de ce projet dans un prochain Bulletin.

L'objectif final de ce projet est de favoriser, grâce à la constitution d'un guide d'intervention simple et détaillé, la multiplication d'analyses similaires autour des établissements de santé de la ville de Montréal aboutissant à des améliorations de la sécurité et du confort pour les piétons âgés et ceux à mobilité réduite sur le territoire des différents CIUSSS.

ENCOURAGER ET SOUTENIR LE BÉNÉVOLAT

un projet innovant à Saint-Léonard

L'apport des bénévoles et de la société civile à la vitalité des communautés locales est inestimable. En effet, il ne fait aucun doute que sans cette contribution, plusieurs des activités et services dont bénéficient actuellement les citoyens, incluant bien sûr les aînés, seraient voués à disparaître. Justement, que se passe-t-il lorsqu'une communauté constate qu'il est de plus en plus difficile de recruter et de retenir ses bénévoles ? Quelles sont les possibilités et solutions qui s'offrent à elle? Est-ce

possible de renverser la vapeur? C'est à ces questions et à cette problématique qu'a tenté de répondre l'arrondissement de Saint-Léonard en lançant, l'automne dernier, un projet pilote intitulé *Programme de soutien en gestion des bénévoles* auquel a notamment participé le Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard. Le programme a visiblement fait ses preuves puisqu'il a mené cet été au déploiement d'un service d'accompagnement qui veillera à soutenir les organismes



LANCEMENT - PROGRAMME

Le maire de l'arrondissement, M. Michel Bissonnet, et les conseillers, Mme Lili-Anne Tremblay, Mme Patricia R. Lattanzio, M. Mario Battista et M. Dominic Perri, ainsi que la directrice des Loisirs, de la Culture et des Communications, Mme Nathalie Hébert, ont annoncé l'adhésion de l'arrondissement de Saint-Léonard à la Charte sur le bénévolat et les organisations de bénévoles, en compagnie de la directrice générale de Sport et Loisir de l'île de Montréal, Mme Josée Scott. 5 juin 2017

partenaires de l'arrondissement dans leurs activités de recrutement.

Afin d'assurer la rétention des bénévoles, il est bien connu qu'il est nécessaire de valoriser leur travail et de respecter leurs capacités. C'est là qu'entre inévitablement en jeu la constante nécessité de recruter de nouveaux bénévoles...et de revoir les techniques de recrutement, car les

bénévoles d'hier ne sont plus nécessairement les bénévoles d'aujourd'hui. Pour répondre à tous ces enjeux, l'arrondissement de Saint-Léonard a fait appel à Sport et Loisir de l'Île de Montréal (SLIM) afin de développer un programme dont le but est de valoriser le bénévolat dans la communauté et de renouveler les pratiques de gestion des bénévoles.

Un programme en deux temps

Le programme prévoit, dans un premier temps, donner aux organismes un coup de pouce concret pour les accompagner dans leurs activités de recrutement de bénévoles. Sont donc éligibles à ce programme les 70 organismes partenaires de l'arrondissement; pour une période de 6 à 8 semaines, ceux-ci pourront bénéficier gratuitement d'un accompagnateur pour les épauler dans le développement d'une stratégie de recrutement adaptée à leurs besoins et à leurs moyens.

Dans un deuxième temps, en plus de cet accompagnement personnalisé, l'arrondissement a produit tout le matériel nécessaire pour faire la promotion de l'engagement bénévole et faciliter la recherche d'opportunités de bénévolat pour ses citoyens. Ainsi, l'arrondissement s'est procuré un kiosque mobile qui lui permettra, lors d'activités publiques locales, de faire la promotion de l'engagement bénévole et d'orienter les citoyens vers les offres de bénévolat des organismes du milieu qui correspondent le plus à leurs intérêts. Parallèlement à ce kiosque, afin que les citoyens puissent par eux-mêmes consulter l'offre disponible et communiquer avec les organismes qui les intéressent, un répertoire, organisé selon les secteurs d'activités des organismes léonardois, a été mis en ligne au ville.montreal.qc.ca/st-leonard/benevolat.

Un accueil favorable du milieu

Depuis le lancement officiel en juin dernier, déjà une dizaine d'organismes ont adhéré à ce programme d'accompagnement, confirmant l'attrait de ce dernier. Le programme a aussi obtenu une reconnaissance au-delà des frontières de son arrondissement. En effet, le 5 octobre dernier, le projet pilote a reçu le Prix Excellence 2017 de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) dans la catégorie Soutien et Bénévolat. « Un prix comme celui que nous venons de recevoir nous conforte dans la pertinence d'une telle initiative et nous encourage évidemment à poursuivre nos efforts pour soutenir le renouvellement des bénévoles sur notre territoire et assurer un

environnement favorable à la poursuite de leur engagement. Les bénévoles représentent une source inestimable pour notre communauté et l'arrondissement entend assumer pleinement son rôle de leader pour les valoriser » a indiqué le maire de l'arrondissement, Michel Bissonnet, suite à l'obtention de ce prix.

Pour notre part, rappelons que la mise sur pied d'un tel service avait été identifiée dans le Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) de l'arrondissement et que nous constatons par le fait-même l'impact tangible que peut avoir un tel plan pour les organismes-aînés montréalais. Nous encourageons donc fortement tous les arrondissements à se doter d'un Plan d'action MADA et à évaluer la possibilité d'offrir un tel service d'accompagnement de recrutement de bénévoles et de promotion de l'implication citoyenne.

EXTRAIT DU PLAN D'ACTION MADA 2013-2017 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Première axe (suite)

| ACTIONS | NOUVELLE | ACTUELLE | RESPONSABLE ET PARTENAIRES | RÉALISATION | | |
|---|----------|----------|--|-------------|-----------|-----------|
| | | | | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 |
| 1.2 Objectif spécifique : soutenir le bénévolat et valoriser l'implication des aînés dans la communauté | | | | | | |
| 1.2.1 Utiliser des outils de communication de l'arrondissement pour assurer la diffusion des offres de bénévolat des organismes reconnus. | ● | | Responsable : DAPDC - DRCC Collaborateurs : Organismes reconnus | ● | ● | ● |
| 1.2.2 Établir des liens avec des organisations dont la mission est de promouvoir l'action bénévole sur le territoire de Saint-Léonard, notamment en ce qui concerne le recrutement et la rétention des bénévoles. | ● | | Responsable : DAPDC - DSLDS Collaborateurs : ABEM CABM | ● | ● | ● |
| 1.2.3 Adresser la problématique du recrutement et de la rétention des bénévoles auprès des élus afin de favoriser la mise en place des actions concertées dans l'ensemble de la Ville. | ● | | Responsable : DAPDC - DSLDS Collaborateur : VM - SSSS | ● | ● | ● |
| 1.2.4 Favoriser la mise en place, par les organismes reconnus, d'activités intergénérationnelles. | ● | | Responsables : DAPDC - DCB Collaborateurs : DAPDC - DSLDS Collaborateurs : Organismes reconnus Partenaires institutionnels | ● | ● | ● |
| 1.2.5 Promouvoir les services offerts aux aînés par les organismes reconnus. | ● | | Responsable : DAPDC - DRCC Collaborateurs : Organismes reconnus | ● | ● | ● |
| 1.2.6 Rechercher, en collaboration avec les organismes reconnus, de nouvelles occasions pour valoriser la participation des aînés dans la communauté. | ● | | Responsables : DAPDC - DRCC Collaborateurs : DAPDC - DSLDS Collaborateurs : Organismes reconnus | ● | ● | ● |
| 1.2.7 Intégrer les clubs d'âge d'or dans la politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif de l'arrondissement. | ● | | Responsable : DAPDC - DSLDS | ● | | |
| 1.2.8 Proposer l'intégration d'un volet portant sur le bénévolat dans le programme de formation au départ à la retraite des employés municipaux. | ● | | Responsable : DAPDC Collaborateur : VM-SCH | ● | ● | ● |

ÉLECTIONS MUNICIPALES MONTRÉALAISE

des bureaux de vote accessible pour tous



8 Les 25 coordonnateurs des bureaux d'élection en arrondissement et leurs 25 adjoints ont suivi cette formation le 31 août dernier.

Dans le cadre des élections municipales qui auront lieu le 5 novembre prochain, la Ville de Montréal a réitéré son engagement à rendre le processus électoral plus **accessible universellement**. En effet, la Direction du greffe, de concert avec ses partenaires communautaires et associatifs, a œuvré pour bonifier et développer des mesures facilitant l'exercice du droit de vote pour les personnes en situation de handicap.

C'était la deuxième fois que le personnel électoral embauché dans le cadre des élections municipales suivait une formation sous cette forme sur l'accessibilité universelle; la première fois était en 2013 lors des dernières élections municipales. Cette fois-ci, cinq organismes participaient et épaulaient Ex Aequo, l'instigateur de cette activité, soit DéPhy Montréal, le Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain, le

Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle et la TCAIM.

La formation a donc pris la forme de témoignages de personnes ayant différentes limitations fonctionnelles. Celles-ci ont relaté des exemples d'obstacles qu'elles ont rencontrés lors de leurs expériences antérieures d'exercice de leur droit de vote et ont ensuite partagé des pistes de solutions. Pour Marie Turcotte, directrice générale d'Ex Aequo, « les témoignages ont permis aux participants de comprendre que l'accessibilité universelle au processus de l'exercice du droit de vote repose bien souvent sur des solutions forts simples».

Retrouvez votre infobulle sur la Politique municipale d'accessibilité universelle de Montréal à la fin de cet article.

Saviez-vous que ?

Il est possible de demander au personnel électoral d'utiliser un gros crayon pour voter. Celui-ci, disponible dans chaque endroit de vote, est plus facile à prendre dans sa main et facilite la tâche à ceux et celles qui ont de la difficulté à manier avec précision de petits objets.

Des affiches invitant les citoyens qui le désirent à demander les outils disponibles pour faciliter l'exercice du droit de vote seront mises bien en évidence à l'entrée de chaque bureau de vote.

Vous êtes dans la file d'attente et ressentez le besoin de vous asseoir pour vous reposer les jambes ?
C'est possible; demandez-le.

Le manuel de l'électeur est disponible en 15 langues en plus du français et de l'anglais ! Vous avez accès à toutes ces versions à l'adresse : election-montreal.qc.ca/renseignements/manuel-electeur.fr.html

C'était donc une première participation pour la TCAÎM à cette formation où une place a été accordée à la sensibilisation aux spécificités aînées lors du jour du vote. La prise en compte des besoins particuliers des aînés nous apparaît tout à fait justifiée et les statistiques le démontrent : le taux d'incapacités augmente en fonction de l'âge. En d'autres termes, plus on vieillit, plus on est sujet à développer une ou plusieurs incapacités.



9

Mme Josette Jacques, administratrice à la TCAÎM, a livré un témoignage relatant les difficultés que les personnes aînées sont plus susceptibles d'expérimenter lors de l'exercice de leur droit de vote.

C'est donc afin de présenter ces statistiques et de témoigner de ce que peuvent vivre, concrètement, les citoyens aînés souhaitant exercer leur droit de vote que la TCAÎM a été invitée à contribuer à cette activité. Différents éléments y ont été abordés. En voici quelques-uns :

- + Les personnes aînées n'ont pas automatiquement une limitation fonctionnelle ;**
- + La probabilité de présence d'une incapacité chez la personne aînée croît néanmoins avec l'âge ;**
- + 42% de la population aînée de l'île de Montréal est née à l'étranger et est ainsi plus sujette à maîtriser d'abord une langue autre que le français ou l'anglais ;**
- + La personne aînée peut avoir plus d'un type de limitation fonctionnelle (motrice, auditive, etc.)**
 - . Les limitations qui touchent le plus les aînées sont la mobilité et l'agilité - Le vieillissement de la personne entraîne très souvent une perte de sensibilité des récepteurs des pieds ce qui affecte l'équilibre.**

En marge de cette activité de formation qui a été rendue possible financièrement grâce au Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal, c'est plusieurs autres mesures qui ont été mises de l'avant pour favoriser la participation de toutes et de tous aux élections municipales. « En plus de veiller à ce que les bureaux de vote soient tous accessibles et sécuritaires, le Bureau des élections de Montréal poursuit ses efforts afin de bien informer l'ensemble des montréalaises et montréalais sur le processus électoral. Le manuel de l'électeur, en plus d'être traduit en plusieurs langues, est disponible en gros caractères, en braille, en langue des signes du Québec, en format audio et en texte simplifié. Nous avons également produit une vidéo intitulée « Comprendre ma ville » et mise en ligne sur notre site Internet » a indiqué Me Tani-Moore, le secrétaire d'élection à la Ville de Montréal.

Le 5 novembre prochain les bureaux de vote seront accessibles à toute et à tous. Jeunes comme moins jeunes, exerçons notre droit de vote !



10

Dès leur arrivée à la formation, le personnel électoral devait porter différents dispositifs limitant leurs sens – lunettes opaques, bandeau obstruant totalement la vue, mitaines, bouchons, etc. – afin de pouvoir, pendant un moment, expérimenter ce que vivent les électeurs en situation de handicap.

Politique municipale d'accessibilité universelle de Montréal

Cette politique, adoptée en 2011, vise à faire de Montréal une ville universellement accessible.

Vision

L'accessibilité universelle touche tous les aspects de la vie des personnes et s'appuie sur le respect des droits de tous les citoyens. Fondée sur une approche d'inclusion, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population.

Principes directeurs

La Ville de Montréal s'engage à:

- + assumer un leadership ;
- + intégrer l'accessibilité universelle à toutes les étapes de décisions et de mise en œuvre des diverses activités municipales ;
- + veiller à la cohérence et à la complémentarité de l'ensemble des interventions ; soutenir le partage d'expertises et valoriser l'innovation dans une perspective d'amélioration continue ;
- + favoriser un partenariat actif avec les organismes du milieu ;
- + adopter et rendre publics les plans d'action conjoints et les bilans des réalisations.

Portée de la politique

- + concerne exclusivement les compétences municipales ;
- + cible quatre axes d'intervention :
 - . architectural et urbanistique ;
 - . programmes, services et emploi ;
 - . communications ;
 - . sensibilisation et formation ;
- + lie la Ville et ses mandataires;
- + se développe en fonction des ressources dont la Ville se dote.

Ce bulletin a été réalisé grâce à
la participation financière de la
Ville de Montréal



Table de concertation des aînés de l'île de Montréal

Rédaction :

Marie-Claude Lareau
projetatmm@tcaim.org

-

Raphaël Massé
coord@tcaim.org

-

Manon Pawlas
concertation@tcaim.org

Révision :

Marie-Claude Lareau
Raphaël Massé

Conception :

Sarah Leclerc

REMERCIEMENTS

3958, rue Dandurand, Montréal, Québec H1X 1P7 | (514) 286-8226 | tcaim.org